

VECU DES SITUATIONS D'ABUS DURANT L'ENFANCE ET RECIDIVE D'INFRACTIONS CHEZ QUELQUES ADOLESCENTS INCARCERES DANS LA PRISON CENTRALE DE DOUALA.

NZIE Latifa Dejolie Princesse

Université de Douala

princessenzie07@gmail.com et

BANINDJEL Joachen

Université de Yaoundé I

kamytbanindjel@gmail.com

Résumé

Cet article porte sur la détermination des situations d'abus vécues durant l'enfance et la récidive Des adolescents incarcérés dans la prison centrale de Douala. Il s'agit des résultats d'une étude et dans laquelle il était question de savoir ce qui détermine la récidive chez les adolescents délinquants et incarcérés. En effet, de plus en plus aujourd'hui, il ne se passe pas un jour, sans constater un acte délinquantiel causé par un adolescent qui a d'abord séjourné en prison. Cette situation ne peut pas laisser le clinicien indifférent, dans la mesure où en s'intéressant sur cette question, il peut apporter des éléments de réponse qui peuvent aider les autorités judiciaires et les services d'action sociale à comprendre le fond de cette problématique. A juste titre, Freud nous rappelle que le traumatisme vécu par un sujet dans son passé, a un impact sur ses comportements futurs. Dans une approche phénoménologique, nous voulons chercher à comprendre et à noter la nature du lien entre le vécu des situations d'abus et la récidive. Les résultats de cette étude montrent que l'exposition aux abus et à la négligence durant l'enfance explique la récidive d'infractions chez des adolescents. L'accompagnement est vécu comme espace de passage, un espace de transition. Les pratiques d'accompagnement sont présentées comme un changement de paradigme pour permettre aux sujets traumatisés durant leur enfance par des situations d'abus, de retrouver un équilibre.

Mots-clés : vécu des situations d'abus, récidive d'infractions, adolescents incarcérés, traumatisme

Abstract

This article focuses on the determination of situations of abuse experienced during childhood and recidivism of adolescents incarcerated in the central prison of Douala. These are the results of a study in which the question was what determines recidivism among delinquent and incarcerated adolescents. Indeed, more and more today, not a day goes by without seeing a delinquent act caused by a teenager who was initially in prison. This situation cannot leave the

clinician indifferent, to the extent that by focusing on this question, he can provide elements of response which can help the judicial authorities and social action services to understand the root of this problem. Rightly, Freud reminds us that the trauma experienced by a subject in his past has an impact on his future behavior. Using a phenomenological approach, we want to seek to understand and note the nature of the link between the experience of abusive situations and recidivism. The results of this study show that exposure to abuse and neglect during childhood explains the recidivism of offenses among adolescents. Support is experienced as a space of passage, a space of transition. Support practices are presented as a paradigm shift to allow subjects traumatized during their childhood by abusive situations to regain balance.

Keywords: Experienced Situations of Abuse, Repeat Offenses, Incarcerated Adolescents, Trauma

1. Introduction.

L'adolescence n'est pas seulement la puberté, âge biologique à quoi on la réduit (Martinez, 2010). L'échec dans la compréhension du phénomène encourage la médicalisation et la pénalisation de la crise d'adolescence et il est temps de la replacer dans son contexte relationnel, sociétal et anthropologique. Muchielli (cité dans Nzie, 2024) révèle que des jeunes adoptant des comportements délinquants sont parfois ceux qui souffrent de pathologies qui se caractérisent par une souffrance psychologique et qui ont des parcours de vie difficiles.

Pour Marhraoui et Tarayoun (2022), plus d'un mineur sur deux récidives au moins une fois après sa première condamnation et qu'en 2012, 50% de mineurs cinq ans après leur libération étaient en état de récidive. Bernard Olivier (2012) mentionne aussi que 54,6% des « ados » sont de nouveau condamnés douze mois après leur libération. Selon les sources historiques, le terme récidive est emprunté à la médecine qui la conçoit comme une rechute ou la réapparition d'une maladie. Cette réapparition est donc selon Gillet (2015), inévitable sans qu'un soin approprié ne soit administré. Au XV^{ème} siècle, le concept de récidive est apparu en droit pénal pour désigner la rechute de l'acte criminel. Au XIX^e siècle, il renvoie à l'aggravation des circonstances du prévenu. En droit pénal, la récidive est une situation aggravante d'une peine contraventionnelle, délictuelle ou criminelle qui s'applique chaque

fois qu'une personne, après avoir déjà été condamnée définitivement pour une première infraction, en commet une nouvelle.

La maltraitance vis à vis des enfants est reconnue comme un problème urgent de santé publique et une violation des droits de l'enfant (Bagnéken et Brodard, 2023). Plusieurs écrits scientifiques font mention d'effets néfastes à long et cours terme d'abus et de négligence chez des sujets qui ont été exposés à ces phénomènes. Notamment les travaux de *Action for the Rights of Children* décrivent l'abus vis à vis d'un enfant comme tout acte perpétré à l'égard de ce dernier en dehors des normes culturelles acceptée. Selon l'ARC, les formes d'abus à l'égard d'un enfant incluent l'abus physiques, émotionnels sexuels ainsi que la négligence. Les travaux de Felliti et al (cité dans Biscond) mentionnent que l'abus durant l'enfance regroupe non seulement l'abus physique, sexuel et psychologique, mais aussi la négligence physique et psychologique. Le phénomène d'abus nécessite une attention particulière. Dans la mesure où un enfant sur deux au monde a été victime d'abus tel que la violence physique, sexuelle, ou émotionnelle durant la dernière année de sa vie (Bagnéken et Brodard, 2023). Ils soutiennent que dans les pays à faibles revenus précisément en Afrique subsaharienne, la prévalence des abus est particulièrement élevée.

Action for the Rights of Children (ARC) souligne que l'expression d'abus associée à un enfant est généralement utilisée pour décrire un acte perpétré en dehors des normes culturelles acceptées. Ces actes renvoient à l'abus physique (frapper l'enfant, le brûler, le secouer, l'étrangler); l'abus sexuel (cela ne comprend pas seulement une agression sexuelle violente mais aussi d'autres activités sexuelles telles des gestes inappropriés, des situations que l'enfant ne comprend pas totalement ou pour lesquelles, il ne peut donner son consentement en tout état de cause ou pour lesquelles le développement de l'enfant ne l'a pas encore préparé); l'abus émotionnel (les attaques persistantes à l'encontre de l'enfant et de son sens du moi, comme dépréciation, reproches ou humiliations

constantes, isolement et intimidation). La négligence est souvent un acte d'omission et d'échec à satisfaire les besoins basiques de l'enfant. Il peut s'agir de la négligence physique tel que l'échec à satisfaire les besoins de l'enfant comme par exemple : sa nutrition, ses vêtements, sa santé et sa protection contre des dangers potentiels ; et/ou la négligence émotionnelle qui se matérialise par l'échec à satisfaire les besoins liés au développement de l'enfant en ne lui apportant pas assez d'affection, de soin, d'éducation et de sécurité.

Le Rapport annuel 2015 de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés en abrégé CNDHL souligne 823 mineurs incarcérés décembre 2015. Parmi ceux-ci, 145 étaient condamnés et 678 étaient en détention provisoire ; 24 sont accueillis par l'Institution Camerounaise de l'Enfance (ICE) de Bétamba dont 21 placés par décision administrative et 03 par décision judiciaire. Les mauvais traitements envers les enfants dans la société camerounaise posent au moins deux insuffisances. D'abord, il n'existe pas une base de données régulièrement renseignée sur le phénomène. Même l'enregistrement des naissances n'est pas systématique et n'est effectué que pour environ 66% des enfants. Une étude menée par EMIDA et UNICEF, mentionne l'importance de la violence dans l'éducation de l'enfant au sein de la famille et à l'école primaire. Cette étude mentionne un taux plus de 91% d'enfants battus par leurs figures d'autorités à la maison et 88% en milieu scolaire. Une autre recherche a relevé de la violence modérée tels que les fessées, coups sur les fesses avec un objet chez plus de 92% d'enfants et de la violence sévère comme coups de pied chez plus de 40% d'entre eux.

Les châtiments corporels sont observés dans la pédagogie appliquée aux systèmes éducatifs des enfants et se justifient comme une préparation de l'enfant pour sa vie adulte Mida et UNICEF (cité dans Bagnéken et Brodard 2023). Ils rappellent que la négligence physique envers les enfants mineurs est parfois difficile à identifier en raison du contexte économique pauvre, donc dans les zones rurales où les enfants sont mal vêtus et présentent des

signes physiques de négligence. Les auteurs mentionnent le Rapport national sur le travail des enfants au Cameroun réalisé en 2008 qui montre que 41% des enfants de 5 à 17 ans sont astreints au travail rémunéré au moins 1h par semaine. Parmi ceux-ci, 27.9% effectuent des travaux intenses et/ou inappropriés et 4.4% des travaux dangereux. Ces travaux s'expliquent par une forte déscolarisation surtout dans des zones rurales où le taux d'abandon scolaire avant la fin du cycle primaire s'avère préoccupant, et particulièrement pour les jeunes filles. Les abus sexuels semblent aussi très fréquents.

La récidive est un problème universel. Étant donné que les revues scientifiques d'ici et d'ailleurs laissent constater ce phénomène. Tout comportement infractionnel est défini, classé et puni selon la loi et la récidive de ces comportements accentue la sanction. Mais bien qu'étant en situation de récidive, l'adolescent mineur bénéficie toujours de l'excuse de minorité contrairement à l'adolescent « majeur ». Définie comme la répétition d'un acte infractionnel dont le premier a été commis et sanctionné selon la loi pénale. Pour constater la récidive, il nous a été offert l'opportunité d'effectuer des observations auprès des unités de police judiciaire, des tribunaux de premières et grandes instances, les services de l'action sociale près des unités de police et des tribunaux de premières instances, le centre d'accueil et d'observation en abrégé CAO et la prison centrale de Douala.

Au sortir de nos observations dans différentes structures en lien avec le traitement du comportement des enfants en conflits avec la loi, nous nous sommes posés la question de départ suivante : pourquoi les enfants en conflit avec la loi récidivent-ils ? les entretiens menés avec ces derniers nous laissent percevoir les indices du vécu des situations d'abus dans leurs enfances. D'où la question de recherche suivante : le vécu des situations d'abus durant l'enfance explique-t-il la récidive d'infractions chez des adolescents ?

Le problème que pose cette étude est la persistance de la récidive d'infractions chez des adolescents. L'objectif de cet article

est de comprendre le lien entre l'exposition aux abus durant l'enfance et le phénomène de récurrence d'infractions chez des adolescents à travers les abus émotionnels, physiques et sexuels d'une part et à travers la négligence physique et émotionnelle d'autre part.

Méthodologie

La présente recherche est une étude de cas à devis qualitatif avec un paradigme compréhensif. Ce dernier a permis d'appréhender le vécu des situations d'abus durant l'enfance et récurrence d'infractions chez les adolescents incarcérés. Les données présentées ont été récoltées dans les unités de police judiciaire, les tribunaux de premières et grandes instances, les centres d'accueil et d'observations et à la prison centrale de Douala de la période allant du mois d'avril 2023 à juillet 2024 auprès des adolescents récidivistes. Elles ont été analysées grâce à l'analyse de contenu thématique en mettant l'accent sur les déclinaisons des théories psychopathologiques et psychanalytiques. Il s'agit d'étudier comment le traumatisme vécu par un sujet dans son passé a un impact sur ses comportements futurs d'une part, et examiner la nature du lien entre le vécu des situations d'abus et la récurrence d'autre part. Un guide d'entretien ainsi que des tests standardisés (les questionnaires et le dessin de famille) ont été utilisés et administrés aux six participants (KM, DRG, YSA, BHJ, ABBRI et EGA) pour recueillir des données. Ces participants retenus ont été choisis à partir de la technique de l'échantillonnage type à « choix raisonné » et en adéquation avec l'objectif de l'étude ainsi qu'aux critères d'inclusion préalablement fixés (les expositions aux abus physiques, émotionnelles et sexuels, ainsi qu'aux négligences physiques et émotionnelles). Pour des questions d'éthique et de déontologie, l'identité des participants a été modifiée en changeant certaines informations telles que le nom, et en n'insistant pas trop sur certaines références spatiales.

Résultats.

Au-delà du guide d'entretien, nous avons utilisé des tests standardisés. Et les résultats que nous en avons obtenus se présentent de la manière suivante :

Les résultats obtenus de l'« ACE score » indiquent que tous les participants ont vécu au moins 2 formes d'abus et de négligence et au plus 4.

Les résultats issus de YPI indiquent que KM, ABBKRI, EGA et YSA perçoivent dans leurs relations avec une ou les deux figures d'autorités comme une relation dans laquelle règnent ou régnaient la carence affective, l'abandon et l'instabilité, la méfiance et l'abus, les exigences élevées et la sévérité. Cependant ces résultats indiquent une légère différence chez DRG et **BHJ**. DRG ne perçoit pas dans sa relation avec ses figures d'autorités la carence affective puis l'abandon et l'instabilité. Mais reconnaît que la relation était centrée sur la méfiance et l'abus, les exigences élevées et la sévérité. **BHJ** estime que la relation avec sa mère n'a pas connu d'abus quelque soient ses formes. Mais perçoit de cette relation la carence affective, l'abandon et l'instabilité, les exigences élevées et la sévérité.

Discussion

Il ressort de l'analyse de contenu de discours que les participants ont tous été exposés aux abus et à la négligence durant l'enfance. L'exposition aux abus se manifeste à une échelle de 41,66% pour KM, 71,42 % pour DEG, 62,5% pour YSA, 63,63% pour BHJ, 66,66% pour EGA et 62,5 pour ABBKRI. Pour ce qui est de la négligence les résultats indiquent que ces adolescents ont été exposés à la négligence à une échelle de 58,33 pour KM ; 28,57 pour DRG ; 37,5 pour YSA ; 34,36 pour BHJ ; 33,33, pour EGA et 37,5 pour ABBRI.

Les résultats de l'ACE score révèlent que tous ont été exposés aux abus et à la négligence. Ce qui nous revoie à la théorie

psychanalytique de Freud qui stipule que le traumatisme est le révélateur fidèle de la qualité d'événement vécu par le sujet dans le passé. Parlant ainsi, nous pensons aussi à Blimes 1967 (cité dans Casoni et Brunet, 2018, P. 22) qui explique qu'un adolescent qui, après avoir été publiquement humilié par le directeur et avoir été l'objet des moqueries de ses confrères pendant plus d'un mois parce qu'il avait été surpris à se masturber, a réagi en commettant une série de vols ont fait un nombre important de victimes dans son école. La fantaisie qui le motivait dans la planification et de l'exécution de ces vols était liée non seulement à un désir de vengeance contre tous ceux qui avaient ri de lui, mais aussi à un désir d'être reconnu non pas comme l'être inférieur dont on pouvait se moquer, mais comme étant quelqu'un de fort, de puissant et qu'il valait mieux craindre à défaut de respecter.

Les résultats issus de YPI indiquent que KM, ABBKRI, EGA et YSA perçoivent dans leurs relations avec une ou les deux figures d'autorités comme une relation dans laquelle règnent ou régnaient la carence affective, L'abandon et l'instabilité, La méfiance et l'abus, les exigences élevées et la sévérité. Cependant ces résultats indiquent une légère différence chez DRG et **BHJ**. DRG ne perçoit pas dans sa relation avec ses figures d'autorités la carence affective puis l'abandon et l'instabilité. Mais reconnaît que la relation était centrée sur a méfiance et l'abus, les exigences élevées et la sévérité. Et **BHJ a une perception** la relation avec sa mère n'a pas connu d'abus quelque soient ses formes. Mais perçoit de cette relation la carence affective, l'abandon et l'instabilité, les exigences élevées et la sévérité.

De nombreuses études ont mis en évidence que les adolescents ayant vécu des abus ont un risque accru d'engagement dans la délinquance et de récidive. Pour la théorie du traumatisme et de la régulation émotionnelle, les expériences d'abus altèrent le développement émotionnel et la capacité de gérer le stress, ce qui peut mener à des comportements antisociaux (Ford & Blaustein, 2013). Par ailleurs, les études de Dodge et al. (2008) révèlent qu'un attachement insécurisé, souvent causé par des abus précoces,

augmente le risque de comportement agressifs et de conduite à risque. Les travaux de Widom (1989) avaient déjà souligné l'idée selon laquelle les victimes de maltraitance sont plus susceptibles de reproduire des comportements violents et antisociaux plus tard. Les jeunes incarcérés ayant subi des abus présentent une impulsivité accrue et une faible capacité de prise de décision (Beauchaine et al., 2009), des troubles psychiatriques, notamment le trouble de stress post traumatique qui peut aggraver les comportements violents (Abram et al., 2004), une exposition accrue à des milieux criminogènes, notamment en foyers où des institutions où ils rencontrent d'autres délinquants (Gatti, et al., 2009).

Certaines études ont exploré la corrélation entre types d'abus et récidive. Pour Seto & Lalumière (2010), un abus sexuel dans l'enfance peut être un facteur de risque de récidive d'infractions sexuelles chez certains adolescents. Pour Ryan et al. (2013), la négligence parentale et la violence physique sont davantage associées à des infractions violentes. Par contre, certains éléments peuvent réduire le risque de récidive même chez les jeunes ayant subi des abus. Cette réalité peut se vérifier à travers des programmes de justice réparatrice qui aident à reconstruire des liens sociaux positifs (Tyler et al., (2007), des interventions basées sur des thérapies psychologiques pour améliorer la gestion des émotions et des impulsions et à travers la présence d'un adulte de soutien qui favorise un attachement sécurisant et la réinsertion sociale (Dubois et al. (2011).

Conclusion

En définitive, la récidive d'infractions chez des adolescents est une problématique universelle abordée dans plusieurs domaines notamment en psychopathologie et en psychologie clinique. Néanmoins, nous nous sommes proposés d'aborder cette problématique sous un angle différent de la plupart des littératures que nous avons jusqu'ici consultée en établissant et en expliquant le lien entre les Vécu des situations d'abus durant l'enfance et la

récidive d'infractions chez des adolescents. La question de départ et celle de la recherche ont été formulées. Nous constatons que l'exposition aux situations d'abus durant l'enfance expliquent la récidive d'infractions chez des adolescents. Cette réalité a été soutenue par plusieurs approches scientifique, tirant leurs sources dans les domaines de la psychologie clinique et de psychopathologie. Quelques suggestions ont été faites à l'endroit des pouvoir publique, des familles, des établissements scolaires afin de mettre un accent particulier sur les expériences négatives de l'enfance dans la gestion de la récidive d'infractions chez les adolescents.

Référence bibliographique

Abram, K. M., Teplin, L. A., Charles, D. R., Longworth, S. L., McClelland, G. M. & Dulcan, M. K. (2004). Posttraumatic stress disorder and trauma in youth in juvenile detention. *Archives of General psychiatry*

Asmae, M. & Tedjani, T. (2022) : 2000 - 2020 : un aperçu statistique du traitement pénal des mineurs. Infostat 186_0.pdf

Antipolis, 2015. Français. ffNNT : 2015NICE0047ff. ff tel-03058913f

Action for the Rights of Children, (2001). Abus et Exploitation. 4b151b85e.pdf

Beauchaine, T. P., Neuhaus, E. Bremner, S. L. & Gatzke-kopp, L. (2009). Ten good reasons to consider biological processes in prevent and intervention research. *Development and psychopathology*

Bernard, O. (2012). Adolescents en prison, quatre mineurs sur cinq récidivent. *Sciences Humaines et Sociales*, 77-79. <https://doi.org/10.3917/eres.olliv.2012.01.0077>.

Dodge, K. A., Bates, J. E. & Pettit, G. S. (2008). Mechanisms in the cycle of violence. *Science*.

DuBois, D. L., Portillo, N., Rhodes J. E., Silverthorn, N., & Valentine, J. C. (2011). How effective are Mentoring programs

for youth? A systematic assessment of the evidence. *Psychological science in the public interest*, 12 (2), 57-91.

Ford, J. D. & Blaustein, M. E. (2013). *Complex trauma in children and adolescents*. The Guilford Press

Gatti, U., Tremblay, R. E. & Vitaro, F. (2009). Iatrogenic effect of juvenile justice. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*.

Margot, B. (2022). *Expériences adverses durant l'enfance et entrée dans la vie adulte* [Thèse de doctorat, Expériences adverses durant l'enfance et entrée dans la vie adulte]. BISCOND MARGOT_2022. PDF

Delphine, G. Les instruments de lutte contre la récidive. Droit. Université Nice Sophia

Claude, O.B & Fabrice, B. (2023). Prévenir la maltraitance infantile au Cameroun. *Revue d'information sociale*. <https://www.reiso.org/articles/themes/enfance-et-jeunesse/11484-prevenir-la-maltraitance-infantile-au-cameroun>

Marie. L.M. (2010). Crise d'adolescence, crise des différences : approche anthropologique des violences éducatives actuelle. *Enfant & psy* 2010/1 (46) <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2010-1-page-157.htm>

Nzie, L.D.P, (2024). *Expériences négatives de l'enfance et récidive d'infractions: cas de quelques adolescents incarcérés dans la prison centrale de Douala* [Mémoire master, Université de Douala].

Ryan, J. P., Williams, A. B. & Courtney, M. E. (2013). Adolescent neglect, juvenile delinquency and the risk of recidivism. *Journal of Youth and Adolescence*.

Seto, M. C. & Lalumière, M. L. (2010). What is so special about male adolescent sexual offending. *Journal of Youth and Adolescence*.

Tyler, K. A. Jonhson, K. A. & Bronwridge, D. A. (2007). A longitudinal study of the effect of child maltreatment on later delinquency. *Journal of interpersonal violence*.

Widom, C. S. (1989). The cycle of violence. *Science*.